

FICHE 7 RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, RÉFERENTIEL DE CERTIFICATION ET BLOCS DE COMPÉTENCES

1) Présentation et articulation des référentiels

REFER	ENTIEL D'ACTIVITES	REFEREN	TIEL DE CERTIFICATIO	N
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
DOMAINE	DE COMPETENCE A : Assurer la 1	réception des produits fournisseurs	et expédier les comma	andes aux clients
Principales activités: Le contrôle administratif des documents accompagnant la réception et l'expédition. Le contrôle de la mise à quai du véhicule et le port des équipements de protection individuels du conducteur. Le contrôle physique des marchandises (quantitatif et qualitatif) après déchargement / avant chargement du véhicule. La rédaction des réserves éventuelles.	Réceptionner les produits et expédier les commandes aux clients, c'est s'assurer de la conformité quantitative et qualitative, en effectuant les différentes opérations de contrôle physiques et administratives définies dans les procédures, de manière à valider la bonne exécution du contrat commercial. Compétence n° 1: identifier et contrôler la conformité des documents liés à la réception et à l'expédition des produits, en sachant reconnaître et renseigner ces documents (lettre de voiture, bon de livraison, duplicata de commande,) et le cas échéant, en rédigeant les réserves éventuelles. Compétence n°2: décharger les produits / charger les commandes clients	Compétence n° 1 : identifier et contrôler la conformité des documents. Compétence n°2 : décharger les produits / charger les commandes clients Compétence n°3 : contrôler quantitativement et qualitativement les marchandises.	Evaluation individuelle Production orale Mise en situation / jeu de rôle Conditions de réalisation : à partir de cas pratiques réels ou fictifs d'entreprise.	La conformité des documents est vérifiée. Les contrôles quantitatifs et qualitatifs sont conformes aux procédures internes. Les non conformités et reliquats par rapport à la commande sont identifiés et traités. Les informations communiquées aux interlocuteurs concernés sont justes et complètes. Le planning à court et moyen terme est maîtrisé et correspond à l'activité prévue.



La gestion physique et administrative des non conformités détectées durant les contrôles.

Le groupage / dégroupage des commandes afin d'optimiser les supports de manutention expédiés et le chargement du véhicule.

L'entrée en stock informatique et physique des marchandises reçues et la sortie de stock informatique et physique des marchandises expédiées.

La réalisation d'un planning de réception et de livraison et l'élaboration d'un plan de chargement.

La rédaction de courriers électroniques à destination des fournisseurs, des transporteurs afin de les informer du suivi de la réception des marchandises. en utilisant des matériels de manutention adaptés, et en s'assurant du respect des règles en vigueur dans l'entreprise.

Compétence n°3: contrôler quantitativement et qualitativement les marchandises en respectant le cahier des charges existant, et les contraintes physiques, techniques, de sûreté et de sécurité des produits, afin d'en garantir la conformité ou de détecter les anomalies.

Les écarts éventuels décelés lors de ces contrôles sont traités en tenant compte des procédures définies (en isolant les marchandises non conformes et en communiquant les informations aux interlocuteurs concernés par exemple).

Compétence n°4: grouper / dégrouper les marchandises en constituant des unités de charges conformes aux conditions de stockage des produits, en utilisant des supports de manutention adaptés aux caractéristiques physiques et techniques des produits, afin de permettre une manutention en toute sécurité sur le site.

Compétence n°5: valider les entrées et les sorties de marchandises dans le système informatique de l'entreprise, en consultant et en mettant à jour les bases de données, afin d'assurer la cohérence entre le stock physique et informatique, tout en permettant un reporting de l'activité aux différents responsables. En utilisant des outils informatiques de plus en plus sophistiqués, la digitalisation est au cœur de cette compétence.

Compétence n°4 : grouper / dégrouper les marchandises.

Compétence n°6 : **élaborer le plan de chargement d'un véhicule et réaliser un planning de réception ou de livraison.**



Compétence n°6: élaborer le plan de		
chargement d'un véhicule et réaliser un		
planning de réception ou de livraison, en		
utilisant des outils informatiques (de type		
tableurs ou WMS - Warehouse		
Management System), afin d'anticiper la		
charge de travail et de prévoir les moyens		
adaptés au chargement et à la livraison.		
Compétence n°7: assurer la		
communication écrite, en utilisant un		
logiciel de traitement de texte ou une boîte		
mail, et en veillant à se faire comprendre		
par ses interlocuteurs, afin de garantir la		
bonne circulation de l'information.		



DOMAINE DE COMPETENCE B : Préparer les commandes clients

Principales activités :

Le choix d'un matériel de manutention, de supports de travail et d'équipements de protection individuels adaptés aux tâches à effectuer et aux produits à prélever.

Le prélèvement des produits dans les emplacements de stockage indiqués, en vérifiant la conformité des produits demandés et en utilisant les outils informatiques de l'entreprise. Préparer les commandes clients, c'est prélever dans le stock les produits demandés en s'assurant de leur conformité. C'est aussi choisir l'emballage et le conditionnement adaptés aux produits, afin de permettre l'expédition de ces produits conformément aux procédures définies.

Compétence n°1: repérer l'adresse de stockage, reconnaître et prélever la marchandise en quantité et qualité demandée, en fonction du mode de préparation en vigueur, en utilisant les outils prescrits (scanners radiofréquence, lecteurs optiques, voice picking, informatique embarquée) et les matériels et supports de manutention adaptés, de manière à effectuer la préparation dans le respect des règles de productivité et de qualité définies.

Compétence n°1 : repérer l'adresse de stockage, reconnaître et prélever la marchandise.

Compétence n°2 : **choisir l'emballage adapté.**

Compétence n°3 : adopter un comportement et un langage professionnel.

Compétence n°6: respecter et faire respecter les normes et réglementations en vigueur en matière de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de protection de l'Environnement. Evaluation collective Production orale

Evaluation individuelle Production écrite portant sur la préparation de commande

Conditions de réalisation : à partir de cas pratiques réels ou fictifs d'entreprise.

La prévention et la gestion des conflits permettent de réguler les relations entre les personnes.

Les matériels de manutention et les équipements sont utilisés dans le respect des règles de sécurité et maintenus en conformité.

Les risques liés à l'utilisation des matériels de manutention sont identifiés.

Les commandes sont ordonnées en fonction des échéances.

Le choix de l'emballage tient compte des caractéristiques des produits et du mode de transport.

Les produits sont emballés selon les règles et procédures en vigueur.



Le choix d'un emballage adapté aux produits commandés et la constitution d'unités de manutention appropriées aux caractéristiques des produits et des modes de transport.

L'ordonnancement de son travail en fonction des priorités de préparation, en tenant compte des contraintes horaires de l'expédition des commandes et la prise en compte des indicateurs de productivité, qualité et sécurité en vigueur.

Compétence n°2: choisir l'emballage adapté, en fonction de ses caractéristiques propres et de celles des produits prélevés, en s'aidant des pictogrammes de manutention éventuels, afin de permettre le chargement dans de bonnes conditions et la réalisation du transport en toute sécurité.

Compétence n°3: adopter un comportement et un langage professionnel, en maîtrisant les principes de la communication verbale et non verbale, afin de pouvoir s'adapter aux différents services et activités rencontrés, ainsi qu'aux différentes personnes, collègues ou hiérarchiques.

Compétence n°4: anticiper et accompagner le changement en adoptant une posture responsable et constructive et en participant activement à la prévention des conflits.

Compétence n°5: garantir le « service client », aussi bien entre interlocuteurs internes (services) et externes (clients / fournisseurs), en ayant une vision transversale de l'activité et des responsabilités de chacun, et en étant en mesure de remplacer un chef d'équipe / de service en cas de besoin.



•		
Compétence n°6: respecter et faire		
respecter les normes et réglementations		
en vigueur en matière de Qualité,		
d'Hygiène, de Sécurité et de protection		
de l'Environnement :		
- en appliquant les principes de		
l'amélioration continue (grâce à		
l'utilisation d'indicateurs de		
production, de qualité et de sécurité)		
- en appliquant les règles de base du		
développement durable et de la		
responsabilité sociétale de l'entreprise,		
ainsi que le choix des EPI adaptés aux		
tâches à effectuer, afin de garantir la		
bonne exécution du travail;		
- dans des environnements spécifiques,		
en respectant les règles de sécurité		
alimentaire (chaîne du froid – contrôle		
de température) et / ou les règles de		
manutention des produits dangereux		
(pictogrammes spécifiques par		
exemple).		
<u>Compétence</u> n°7: appliquer les		
principes de « gestes et postures » pour		
préserver son intégrité physique.		



DOMAINE DE COMPETENCE C : Gérer physiquement les stocks et en assurer le suivi

Principales activités :

L'implantation des marchandises dans les emplacements de stockage, en tenant compte de leurs contraintes physiques, techniques et de sécurité.

L'organisation et/ou la mise en œuvre des campagnes d'inventaires prévues dans l'entrepôt ou le magasin de stockage.

La gestion physique des produits selon leurs caractéristiques propres, notamment ceux réclamant une gestion par lots, ainsi que ceux présentant des anomalies.

L'utilisation quotidienne du système d'information de l'entreprise, afin de maintenir la cohérence entre les stocks physiques et informatiques et afin de suivre l'activité par la mise à jour de tableaux de bord.

Assurer le suivi des stocks, c'est utiliser auotidiennement le svstème d'information de l'entreprise, en organisant les différents inventaires prévus, en recherchant les causes des écarts éventuels. mais aussi en implantant physiquement et informatiquement les nouvelles références du stock, dans le but de maintenir la cohérence entre le stock physique et informatique de l'entreprise.

Compétence n°1: se situer dans l'environnement logistique et son écosystème grâce à une bonne appréhension de l'évolution du secteur et notamment de ses canaux de ventes différenciés qui imposent une adaptation permanente de l'organisation logistique, afin de garantir une gestion des stocks optimale au regard de cet environnement.

Compétence n°2: utiliser le système d'information de l'entreprise (souvent de type WMS – Warehouse Management Sytem) en consultant et en mettant à jour les bases de données existantes, afin de garantir l'exactitude des données et la cohérence entre le stock physique et informatique.

 $\label{eq:compétence n°3: Réaliser l'implantation} \\ \textbf{complète des produits.}$

Compétence n°4: Assurer la rotation correcte des produits nécessitant une gestion par lots.

Compétence n°5: Organiser le campagnes d'inventaires.

Evaluation individuelle Production écrite

Conditions de réalisation:
à partir de cas pratiques réels ou fictifs d'entreprise.

Les inventaires sont organisés en fonction des besoins et de l'activité.

La conformité des produits inventoriés est vérifiée. Les opérations de comptage sont fiables.

Les causes des écarts de stock sont identifiées.

Les règles d'implantation et de conservation des produits sont respectées.

Les normes et les réglementations en fonction de la nature et des caractéristiques des produits sont respectées.



	Professionnesse		
_	Compétence n°3 : réaliser l'implantation]	
	complète des produits, à la fois		
	administrative et physique, notamment les		
	nouvelles références, conformément aux		
	règles en vigueur, en tenant compte des		
	contraintes physiques, techniques,		
	commerciales, de sécurité et de classe de		
	ces produits, de manière à faciliter et		
	optimiser les opérations de production et		
	les prélèvements.		
	Compétence n°4: assurer la rotation		
	correcte des produits nécessitant une		
	gestion par lots (DLC – DDM – FIFO –		
	FEFO), en veillant notamment aux règles		
	de conservation des produits, afin de		
	garantir au client une utilisation dans des		
	conditions optimales.		
	Compétence n°5 : organiser les		
	campagnes d'inventaires prévues dans		
	l'entrepôt ou le magasin de stockage, en		
	planifiant les activités et en utilisant les		
	différentes méthodes d'inventaire		
	existantes, en recherchant les causes des		
	écarts éventuels, afin de maintenir le stock		
	dans un état de qualité optimale.		
	Compétence n°6 : renseigner et exploiter		
	des tableaux de bord de suivi d'activité,		
	en utilisant des tableurs informatiques.		